

DÉCLARATION DU COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS



2023-2029



maville

DUDELANGE,
ON DIRAIT
LE SUD

LIEWE WÉI AM SÜDEN



SOMMAIRE

04
Préface

07
Introduction

08
Développement
urbain

11
Mobilité et
infrastructures
routières

12
Logement

15
Environnement,
protection de la
nature et énergie

16
Enseignement et
service Éducation
et Accueil

19
Famille,
jeunesse
et seniors

20
Affaires sociales,
Emploi et Égalité
des chances

23
Développement
économique
et commerce

24
Sport, vie
associative
et bénévolat

27
Culture et
tourisme

28
Santé publique
et sécurité

31
Démocratie,
participation
citoyenne
et services
communaux

33
Répartition
des ressorts



INNOVANTE ET AMBITIEUSE, INCLUSIVE ET DURABLE: DUDELANGE, VILLE DU BIEN VIVRE ENSEMBLE

DUDELANGE EST DEVENUE
UNE VILLE DONT LE RAYON-
NEMENT S’ÉTEND À LA
RÉGION ET À TOUT LE PAYS.

Riche de ses 22 000 habitants et de ses 109 nationalités différentes, Dudelange est une ville de la diversité, ouverte d’esprit où règne le bien-vivre ensemble. Dudelange est une ville à dimension humaine et sociale. La qualité de vie y est élevée. Toutes les générations, toutes les citoyennes et les citoyens, indépendamment de leurs origines, y trouvent leur place.

Au cours des six dernières années, notre ville s’est largement développée et s’est fortement modernisée. Des investissements réfléchis ont permis de doter notre ville d’infrastructures publiques de grande qualité. L’identité de notre ville et de ses différents quartiers a ainsi été façonnée et renforcée de manière positive.

Les électrices et les électeurs sont appelés aux urnes tous les 6 ans pour les élections communales.

Cela constitue pour toute personne politiquement engagée un moment fort de réflexion et d’action politiques.

La nouvelle majorité élue entend poursuivre son action dans l’intérêt de toutes les habitantes et des habitants de notre ville avec motivation et élan. Les membres du conseil communal, les forces vives de notre ville et les citoyennes et citoyens y seront associés dans le cadre d’un processus consultatif et participatif. Œuvrer dans l’intérêt de Dudelange et du bien-être de ses habitantes et habitants est l’esprit qui nous anime au quotidien.

Les défis à relever pour continuer à développer notre ville restent nombreux. Il convient de répondre aux besoins des générations présentes sans oublier ni hypothéquer les perspectives des générations futures. Consolider l’existant tout en construisant l’avenir.

Pour ce faire, nous solliciterons l’aide et la collaboration des instances décisionnelles étatiques/ nationales et des acteurs de la région Sud.

Nous poursuivrons également un échange régulier avec les communes frontalières.

Nous mènerons une politique budgétaire et financière durable. Nos finances communales sont saines. Une gestion avisée des dépenses communales et une politique du personnel prudente nous guideront.

L’envergure et l’impact des frais de fonctionnement sur le budget communal seront pris en considération dans la planification de tout nouveau projet. L’endettement sera limité aux projets de grande envergure. Des subventionnements étatiques et européens seront activement recherchés. •





INTRODUCTION

DUDELANGE, AUJOURD'HUI ET DEMAIN

ENSEMBLE, CONTINUONS À CONSTRUIRE L'AVENIR DE DUDELANGE.

Dudelange est unique et détient un très fort potentiel. Notre ville dispose d'une identité forte et d'une vraie cohésion sociale. Dudelange est considérée comme une ville accueillante.

La majorité sortante s'est présentée aux électrices et aux électeurs avec la volonté de poursuivre son travail dans l'intérêt de Dudelange. A l'issue du scrutin électoral, la population locale lui a renouvelé son soutien.

La présente déclaration reprend et définit les grandes lignes de la politique et des projets du LSAP pour le mandat à venir, en reprenant les idées du programme électoral et en respectant la volonté de l'électrice et de l'électeur.

Le collège des bourgmestre et échevins reste ouvert à toute nouvelle idée qui permettrait

de faire avancer Dudelange, indépendamment de sa formulation par la majorité ou par l'opposition. Les propositions soumises seront analysées en fonction de leur faisabilité, leur valeur ajoutée et nos moyens financiers.

Notre marche politique et notre feuille de route de l'agenda « Diddeleng 2029 » s'inscrit dans ce projet qui vise à pouvoir vivre, travailler et exercer ses loisirs à Dudelange.

Les projets seront réalisés dans une dimension et un ancrage local, régional et national. Par ailleurs, au moins un projet sera réalisé dans chaque quartier de Dudelange.

Les services communaux, soutenus dans leur engagement, prêteront main forte à leur réalisation. La mise en place des projets politiques passe aussi par des projets d'administration. •

Les priorités principales pour la période 2023-2029 sont fixées dans les 12 chapitres suivants :

1. Développement urbain
2. Mobilité et infrastructures routières
3. Logement
4. Environnement, protection de la nature et énergie
5. Enseignement et service Éducation et Accueil
6. Famille, jeunesse et seniors
7. Affaires sociales, emploi et égalité des chances
8. Développement économique et commerce
9. Sport, vie associative et bénévolat
10. Culture et tourisme
11. Santé publique et sécurité
12. Démocratie, participation citoyenne et services communaux



01

DÉVELOPPEMENT URBAIN

Dans les années à venir, Dudelange connaîtra un développement urbain marqué par une croissance raisonnable tout en garantissant la qualité de vie actuelle de ses habitants. Le développement urbain et la planification de la mobilité vont de pair.

Après la 3e phase du Shared Space, la planification et la réalisation de la 4e phase (autour de l'Hôtel de Ville jusqu'à la place Fohrmann) seront réalisées. La poursuite des travaux de modernisation du centre-ville sera bénéfique pour l'attractivité de notre ville et de ses commerces. En outre, en période estivale, le Shared Space se transformera en zone piétonne l'après-midi et le soir. Dans ce contexte, un échange régulier se fera avec les commerçants, leur Fédération et les citoyen(ne)s.

Les espaces de rencontre dans nos différents quartiers seront réaménagés en étroite concertation avec les habitants.

Cette approche concerne la revalorisation de la place de la Résistance (Brill) tout comme le réaménagement de la place Gymnich (Boudersberg) et l'espace de repos à l'entrée du quartier Italie (Tattenbierg). En matière de proximité, il est important de planifier dans nos quartiers de nouveaux espaces de verdure, de repos et de rencontre.

Des réserves foncières, par l'acquisition de terrains, seront également constituées. Elles serviront à la construction de logements abordables. Dans cet ordre d'idées, la promotion et la construction de logement innovants, tels que « Tiny Houses », seront entamées.

La mandature 2023-2029 sera indubitablement marquée par les travaux d'assainissement et de développement successifs du site « NeiSchmelz ». La reconversion de cette ancienne friche industrielle en un quartier innovant,

sous l'impulsion du Fonds du Logement, accueillera à terme 1575 unités de logements. Le quartier Nei-Schmelz deviendra ainsi un lieu d'habitation, de travail et de loisirs. La mixité sociale et fonctionnelle sera garantie. Des infrastructures publiques communales et étatiques seront planifiées (école, maison relais, crèche, centre de jeunes, bibliothèque, extension de l'école de musique, services étatiques décentralisés, commissariat de police). L'exploration de géothermie sera poursuivie et l'économie circulaire soutenue. Pendant les différentes phases de développement, la réalisation de projets transitoires avec l'implication active des citoyens sera maintenue.

En étroite collaboration avec le ministère de la Culture, les travaux de rénovation de la façade de l'église paroissiale se poursuivront par étapes. •





02

MOBILITÉ ET INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

Dans le cadre du développement de Dudelange, la mobilité sous toutes ses formes constitue un enjeu majeur, dont fait partie la mise en œuvre du plan directeur pour la mobilité durable « Sustainable Urban Mobility Plan ». Un monitoring des flux routiers et du parking résidentiel sera réalisé.

Dans ce même ordre d'idées, la promotion de la mobilité à zéro émission de CO₂, par le biais d'actions en faveur de la mobilité douce, sera essentielle. Cette dernière sera intégrée dans la planification de tous les nouveaux projets d'urbanisme. Une mobilité douce intra- et inter-quartiers est essentielle. La sécurisation des piétons restera une priorité.

En collaboration avec la Ville, l'État (notamment les CFL et l'administration des Ponts et Chaussées) entamera plusieurs projets d'envergure dont le réaménagement de la route

de Boudersberg, la suppression de tous les passages à niveau et la construction d'un passage sous-terrain (pour augmenter la cadence des trains directs vers Luxembourg-Ville) avec le réaménagement de la gare Dudelange-Ville ainsi que la réalisation d'une passerelle cyclable près du LNS. Ces travaux contribueront à une nette amélioration du flux de la circulation. Les transports publics seront analysés en vue de les améliorer.

Le développement de nouvelles pistes cyclables sera favorisé, leur entretien et leur sécurisation garantis. Une piste cyclable express-allant du centre-ville vers le quartier Burange - sera réalisée dans le contexte du projet de la suppression des passages à niveau. Aux abords des bâtiments publics, des places (couvertes) de stationnements pour vélos seront systématiquement aménagées, ainsi qu'une extension des stations Vél'Ok.

Des places de stationnement pour motos seront réalisées. Le nombre de bornes de recharge électrique dans l'espace public sera étendu.

A hauteur de l'école Gaffelt, la vitesse sera limitée à 30km/h. Le réaménagement de la rue des Écoles en zone de rencontre et celui de la rue de l'Indépendance en plateau 20km/h contribueront à renforcer la sécurité des écoliers. D'autres projets de sécurisation seront analysés et poursuivis (Deich).

La rue du Parc sera réaménagée. Les feux de circulation au carrefour route de Kayl seront modernisés.

Une campagne sera entamée, en étroite collaboration avec les écoles et les maisons relais, pour sensibiliser les enfants à la mobilité durable et à la sécurité. •

03

LOGEMENT

Au cours de la présente mandature, plusieurs projets de logements abordables entamés verront le jour. Le parc immobilier communal s'accroîtra et sa gestion sera assurée par le service Logement de la Ville.

Les logements abordables construits par la Ville, avec le soutien financier du ministère du Logement, auront uniquement une vocation locative.

L'augmentation de l'offre de logements pour nos habitants tiendra compte de plusieurs critères dont ceux de la précarité et du public cible : familles monoparentales, familles en difficulté, familles nombreuses...

Un accent sera également mis en faveur des logements inter-générationnels, des logements pour jeunes (en difficulté, en apprentissage) et des logements sociaux pour personnes à besoins spécifiques.

De nouvelles unités seront créées sur le site Echerdahl et sur une partie de l'actuel site du club de tennis. D'autres logements abordables seront construits ou finalisés aux abords de la route de Luxembourg, de la rue Nic Bodry et dans le nouveau quartier « A Bëlleg ».

La Gestion Locative Sociale (GLS) par l'Office social, par le biais d'une mise en location de maisons d'habitation existantes pour personnes en situation vulnérable sera également poursuivie.

D'autres pistes pour mobiliser ponctuellement des terrains en vue de la création de logements seront étudiées.

Une permanence de soutien à nos citoyens pour leurs démarches administratives et pour les demandes d'aides ou de subsides sera mise en place. •





04

ENVIRONNEMENT, PROTECTION DE LA NATURE ET ÉNERGIE

Conscients des enjeux climatiques et de protection de l'environnement, nous poursuivrons notre action par les nombreuses mesures déjà en cours et la mise en œuvre de nouvelles mesures.

Après avoir élaboré un plan directeur pour le développement durable, la mise en œuvre des mesures retenues jusqu'en 2030 sont prévues. Un concept de lutte contre le changement climatique comprenant des mesures concrètes sera élaboré.

La création de plus d'espaces verts dans l'ensemble des quartiers de Dudelange, en collaboration avec les associations de quartiers, une campagne de sensibilisation en faveur de la mise en place de jardins naturels, de façades vertes, de toits végétalisés des abris bus, la plantation de différentes espèces d'arbres pour la protection de la biodiversité et la création de forêts intra-urbaines ne sont que quelques

exemples de projets à réaliser pour contribuer à freiner le changement climatique.

L'extension de la cité jardinière et le lancement d'un projet pilote encourageant la mise à disposition de jardins par des particuliers à des particuliers « Garden sharing » sont également prévus.

En plus des mesures préventives, nous nous investirons dans la lutte contre le gaspillage et pour la réduction des déchets, notamment par la mise à disposition de points de collecte papier dans les bâtiments et les espaces publics, des poubelles avec systèmes de séparation dans les espaces publics et, en collaboration avec les associations, la promotion renforcée des « Green events ».

Un prix pour les entreprises sera créé pour récompenser leurs efforts en matière de protection climatique et une campagne de sensibilisation

pour la protection de la nature sera lancée dans nos écoles, nos structures d'accueil et auprès de nos citoyen(ne)s.

Un plan de résilience et de sobriété énergétique sera mis en place et permettra à la Ville de se doter d'instruments solides pour maîtriser à long terme les crises énergétiques. La promotion et le soutien d'installations de panneaux photovoltaïques sur les toitures des bâtiments communaux sont prévus. Les nouveaux bâtiments seront construits selon les critères « faible énergie ».

Dans le cadre de la construction de nouveaux bâtiments communaux, des études relatives à l'intégration de panneaux photovoltaïques seront commanditées systématiquement. Les toitures des bâtiments communaux pourront être mises à disposition des citoyens moyennant la création d'une coopérative. •

05

ENSEIGNEMENT ET SERVICE ÉDUCATION ET ACCUEIL

Dudelage se distingue par ses bâtiments scolaires historiques et modernes au sein de ses quartiers qui leur confèrent une identité propre.

Pour garantir la qualité de l'encadrement dans l'enseignement fondamental et dans nos structures d'accueil, l'extension et la modernisation de l'école fondamentale du quartier « Deich » ainsi que l'extension de la maison relais à Boudersberg seront réalisées.

Pour augmenter la capacité et la qualité de nos structures pour nos enfants et nos jeunes, une nouvelle école avec 2 classes pour l'éducation précoce, une maison relais et un hall sportif verra le jour dans le quartier Burange (Baltzeng). La planification d'une école avec structure d'accueil et hall sportif est prévue pour le nouveau quartier « NeiSchmelz ».

La rénovation de l'école Brill est en cours et la construction du nouveau complexe scolaire sportif « Strutzbierg » sont en voie d'achèvement.

Nos efforts pour offrir aux enfants des cours de récréation et des aires de jeux naturelles, adaptées à leurs besoins, seront poursuivis par le biais du réaménagement des cours de récréation des écoles « Wolkeschdahl » et « Strutzbierg » et par la création d'une aire de jeux naturelle dans le quartier en construction « A Bëlleg ».

Des classes vertes seront organisées autour des écoles et des structures d'accueil, afin de garantir des activités en plein air. De plus, nous proposerons des visites et des activités de vacances liées à la nature. L'accent sera également mis sur l'intégration de nos enfants à besoins spécifiques.

Pour le bien-être des enfants et à la suite du succès du projet « Wildnispädagogik », nous planifions, en collaboration avec un partenaire du secteur social, la création d'une ferme pédagogique.

Pour garantir la sécurité sur le trajet vers l'école et dans le cadre du projet « Séchere Schoulwee », nous introduirons progressivement le « Pedibus » accompagné d'encadrants formés.

La collaboration avec le Lycée Nic Biever sera renforcée par des projets élaborés conjointement. •





06

FAMILLE, JEUNESSE ET SENIORS

Bien vivre à Dudelange ! De nombreuses jeunes familles s'établissent à Dudelange en raison de la qualité de l'offre facilitant la vie de famille. Nos efforts des dernières années ont permis la création de nouvelles structures améliorant la vie quotidienne et les loisirs.

La construction d'une nouvelle crèche communale dans le quartier « A Bëlleg » ainsi que la planification d'une crèche communale dans le nouveau quartier « NeiSchmelz » complèteront l'offre pour les enfants de 0 à 4 ans.

Le renouvellement partiel de la structure d'accueil attenante à l'école en forêt permettra la création d'une crèche en forêt « Bëschcrèche ».

En complément aux infrastructures scolaires et aux structures d'accueil, nous réaliserons une aire de jeux couverte « toutes saisons »,

installerons des tables à langer et des coins d'allaitement dans des lieux publics.

Pour nos jeunes, nous créerons des lieux de rencontre : nous planifions un « centre pour jeunes » au quartier NeiSchmelz comportant des services de guidance, une bibliothèque, une salle de rencontre et des ateliers pour travaux pratiques, toujours en étroite collaboration avec les jeunes eux-mêmes.

Pour déterminer les besoins des jeunes, une plateforme d'échanges « forum de la jeunesse et des étudiants » sera mise en place et un « plan communal jeunesse » sera élaboré.

Des espaces publics pour des activités artistiques et culturelles, des projets créatifs et un programme culturel pour jeunes feront partie intégrante de ces échanges.

Bien vieillir à Dudelange. La mise en place d'un plan d'actions avec des mesures transversales et une plateforme d'échange ainsi que l'élaboration d'un conseil consultatif pour seniors promouvra la participation de nos seniors au développement de notre ville.

Des projets intergénérationnels, en collaboration avec le Club Senior, la maison des jeunes, les maisons relais et les crèches seront développés.

La construction de logements encadrés pour personnes âgées et l'installation de mobilier urbain adapté aux personnes âgées seront des mesures que nous prévoyons de mettre en place. •

AFFAIRES SOCIALES, EMPLOI ET ÉGALITÉ DES CHANCES

La politique sociale sera abordée de manière transversale. A Dudelange, la solidarité et la justice sociale sont des valeurs fondamentales. La lutte contre la pauvreté et la précarité, la promotion de l'emploi pour tous, tout comme le soutien aux citoyen(ne)s vivant des situations difficiles continueront à être une priorité pour le mandat à venir.

Un « plan de cohésion sociale », englobant une stratégie transversale en matière d'emploi, de formation, de santé, de logement et de culture, sera mis en place. Ce plan sera élaboré à la suite d'analyses à mener par un observatoire social qui sera créé en collaboration avec l'Institut luxembourgeois de recherches socio-économiques (LISER).

Trouver un logement sans emploi stable est devenu impossible. Pour cette raison, notre service local de l'emploi renforcera son action, organisera et participera à des foires pour l'emploi, proposées au niveau local et national. Des journées dédiées à l'emploi et au stage en entreprise, dans le but de revaloriser notamment l'artisanat, seront organisées. La collaboration étroite avec les acteurs de la formation sera

renforcée, dans le but de développer les compétences professionnelles et sociales des personnes éloignées du marché de l'emploi. Une co-opération avec les commerces locaux et nos entreprises pour des stages d'immersion sera mise en place. La promotion des cours de langues et des cours informatiques pour personnes sans emploi sera renforcée.

Nous continuerons à offrir aux jeunes des places d'apprentissage au sein de l'administration communale. La Ville engagera également davantage de stagiaires, afin de soutenir l'apprentissage et la découverte de la vie professionnelle.

Un Repair shop/Second-hand shop, en collaboration avec le Recycling Center et un partenaire du secteur de l'économie sociale et solidaire, sera mis en place.

L'égalité des chances et la solidarité pour tous. Ensemble avec notre service à l'égalité des genres, nous continuerons à nous engager pour l'égalité. Nous soutenons la réalisation du plan d'action pour l'égalité des genres (111 mesures), l'extension des activités du Mois

du respect et la promotion d'une politique d'intégration et de l'égalité des genres.

Les activités multiples organisées pour favoriser le vivre-ensemble seront rendues plus visibles. Un lieu de rencontre avec une permanence régulière pour les personnes LGBTQIA + sera créé.

La mise à disposition gratuite de produits hygiéniques dans les toilettes publiques et les établissements scolaires sera étendue.

En matière de diversité, la ville adhèrera au pacte national du « Vivre-ensemble ». Nous étudierons, en collaboration avec Uni.lu et le Centre de Documentation sur les Migrations Humaines (CDMH), la mise en place d'une Chaire sur les phénomènes migratoires. Le service Ensemble Quartiers Dudelange et le CDMH seront soutenus dans leurs activités.

Des initiatives comme la mise en place de jardins communautaires seront poursuivies. L'offre de cours de langues, d'alphabétisation et d'informatique sera élargie. •





08

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET COMMERCIAL

Un accent particulier est mis sur le développement économique et commercial de notre ville afin d'accroître encore son attractivité. De nouvelles entreprises se sont installées à Dudelange, d'autres sont sur le point de le faire. Ce choix stratégique renforce le positionnement de Dudelange en tant qu'acteur économique régional et national.

Dans le domaine de la logistique (CFL Multimodal et Eurohub) et de la santé (LNS et IBBL), le potentiel de déploiement et d'innovation est exploité.

L'Innovation Hub Dudelange, accueillant depuis 2018 des start-ups dans le domaine des écotechnologies, s'est révélé une véritable pépinière de talents.

Nous soutiendrons le ministère de l'Économie dans la réalisation de projets d'activités économiques (parc technologique, start-up, artisanat, PME) sur le site national « Koibestrachen ».

Une zone communale adjacente ainsi qu'une zone mixte seront planifiées « op Helper ». Ces développements nécessitent le support des différents propriétaires privés.

L'ancien site industriel « Greisdall », soumis à un PAP, aura pour vocation d'accueillir de petites entreprises et des start-ups. La ville accompagnera le nouveau propriétaire du site dans la réalisation de ce projet, tout comme elle l'a déjà fait antérieurement pour les bureaux satellites.

Pour attirer davantage de jeunes talents innovants, la création de « co-working spaces » sera envisagée.

Nos efforts et notre stratégie pour attirer des nouveaux commerces de proximité au centre-ville seront poursuivis. Cette stratégie se déclinera par la location et la sous-location subséquente de cellules commerciales, ainsi que par l'implantation de pop-up stores (magasins éphémères).

Nous voulons promouvoir Dudelange de façon ciblée en mettant en avant ses atouts commerciaux, culturels et gastronomiques. Des animations pour dynamiser le centre-ville seront organisées.

Un soutien particulier sera donné aux commerces axés sur la durabilité et aux commerces lancés par de jeunes entrepreneur/-ses.

L'agrandissement ponctuel des terrasses au centre-ville sera rendu possible.

La Fédération des artisans et commerçants constituera un partenaire privilégié. Avec sa collaboration, nous introduirons un prix pour récompenser les commerces, l'artisanat et les entreprises incontournables de notre ville. •

09

SPORT, VIE ASSOCIATIVE ET BÉNÉVOLAT

Les investissements dans le domaine du sport ont toujours été l'une des priorités pour notre ville. Le sport pour tous et le sport inclusif font partie de notre devise. Notre ville se démarque à la fois grâce à la diversité de l'offre sportive et la mise à disposition de nos infrastructures modernes aux clubs et associations.

La construction d'un nouveau hall d'athlétisme, de nouveaux terrains de tennis intérieurs et extérieurs et la planification de nouvelles infrastructures sportives au stade Meyer comprenant des terrains de football d'entraînement et de compétition sont les projets phares des prochaines années.

En plus des projets de nouvelles infrastructures, nous continuerons à entretenir et à améliorer nos structures existantes. Le remplacement du revêtement synthétique du Stade Meyer, la rénovation des gradins et la construction d'une nouvelle buvette au Stade Jos Nosbaum seront réalisés dans les prochaines années.

L'offre d'infrastructures sportives pour les personnes à besoins spécifiques sera étendue.

L'achèvement du complexe sportif au Strutzbierg permettra l'élargissement de l'offre sportive scolaire.

Un parcours de fitness et un agrès d'escalade en plein air seront mis à disposition de nos citoyen(ne)s.

L'accès gratuit aux piscines pour les enfants âgés moins de 13 ans sera analysé. Une nocturne sera proposée.

Un coordinateur sportif, à engager, favorisera le dialogue entre les différents clubs et associations qui jouent un rôle essentiel dans la vie quotidienne. L'offre sportive pour tous sera développée et un « pass sportif » pour assister à tarif réduit aux manifestations sportives sera introduit en collaboration avec nos clubs.

Un marché d'occasion pour vêtements de sport sera créé. Des « repair cafés » seront organisés régulièrement et une plateforme

d'échange et de partage de matériel de jardinage et de bricolage sera mise en place.

Les subsides pour les clubs, participant à des compétitions officielles européennes, seront augmentés. Le prix de l'intégration par le sport honorera le travail de nos clubs et associations.

Une maison des associations et un écrivain public pour le soutien rédactionnel, juridique ou organisationnel des associations seront mis à disposition.

Une buanderie pour les associations, à exploiter en collaboration avec un partenaire actif dans le domaine de l'économie sociale et solidaire, sera réalisée.

Avec plus de 180 associations actives à Dudelange, la création de nouvelles salles de réunions, de salles communautaires ainsi que de salles pour festivités est devenue indispensable. Pour cette raison nous mettrons à disposition une nouvelle salle communautaire dans le nouveau lotissement « A Bëlleg »,



ainsi qu'un nouveau hall polyvalent, qui accueillera les clubs dans les mois à venir. La modernisation des salles et de la réception du Centre Hild est prévue.

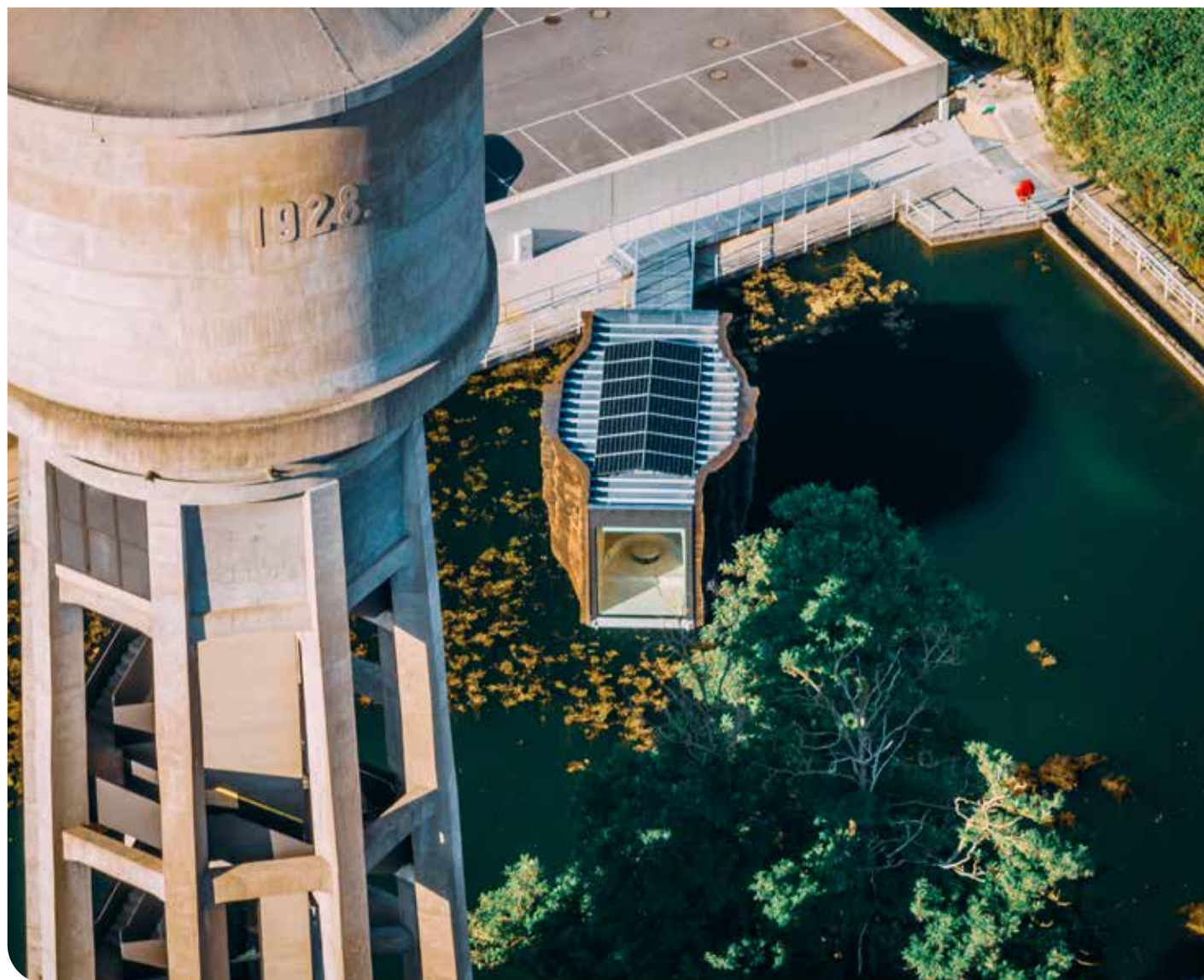
Une foire pour la promotion et le soutien du bénévolat sera organisée en collaboration avec les associations de Dudelange.

Au niveau logistique, la commune épaulera davantage les associations désireuses d'organiser des événements « Green Events ».

Nous allons soutenir le projet d'implantation de nouveaux bureaux administratifs pour les besoins du Centre de soins de la faune sauvage.

La mise à disposition d'un espace de jeux pour chiens et la création d'une pelouse de dispersion pour animaux domestiques sont prévues. •





10

CULTURE ET TOURISME

Dudelange est une ville culturelle par excellence. La culture contribue par essence à la cohésion sociale, une politique culturelle accessible à tous permet donc de soutenir les atouts de la diversité, les richesses d'une société multiculturelle et l'intégration.

Dans ce contexte, un plan de développement culturel sera élaboré. L'offre culturelle pour le jeune public et les seniors sera augmentée.

Le centre culturel régional « opderschmelz », nos deux galeries d'art ainsi que le nouveau tiers lieu culturel « VEWA » sont des vecteurs incontournables de la promotion artistique.

Nous continuerons à développer durablement les activités culturelles produites dans le cadre de Esch2022, dont le festival international « USINA ». L'organisation d'une soirée à thème autour d'auteurs, de compositeurs et d'artistes dudelangeois et luxembourgeois verra le jour.

Afin de soutenir les jeunes artistes, nous planifions pour eux une galerie d'exposition ouverte également aux artistes amateurs. Pour attirer et sensibiliser le public, un passeport culturel pour enfants et jeunes sera établi. A côté de la promotion de l'art dans l'espace public, les nouveaux bâtiments communaux accueilleront des créations d'œuvres d'art. Un sentier « Randocroquis » sera élaboré.

Sur le site « NeiSchmelz », la rénovation d'un ancien bâtiment industriel servira pour héberger le département de danse, annexe de l'Ecole régionale de musique. La Ville soutiendra le ministère de la Culture dans sa démarche en vue de l'implantation au Laminor/Aciérie du « Centre national pour collections publiques » regroupant dans un lieu dédié les collections de tous les artistes luxembourgeois. La valorisation du patrimoine industriel sera poursuivie et expliquée.

Le tourisme est un facteur économique à développer davantage. Il pourra transmettre à Dudelange un attrait supplémentaire.

Avec ses infrastructures de qualité, le centre culturel régional « opderschmelz » dispose de nombreux atouts pour accueillir le tourisme de congrès. Avec le « Floater » comme hébergement insolite, le réaménagement de la station d'accueil pour camping-cars et la planification d'un hôtel sur le site « NeiSchmelz », Dudelange pourra augmenter ses capacités et ses atouts touristiques.

Au niveau régional, la participation à la réserve UNESCO « Man and Biosphere » et la coopération avec l'ORT SUD seront garanties. Un « sentier vert » sera aménagé.

Les relations et les échanges avec nos villes jumelées seront poursuivis. Des projets seront élaborés entre écoles, lycées et monde associatif. Nous tenterons de mettre en place un jumelage avec une ville ukrainienne. •

11

SANTÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ

Dans le domaine de la santé publique, le maintien d'une médecine de proximité par une couverture médicale de base nous tient à cœur.

L'offre de la polyclinique, gérée par le CHEM, sera maintenue et consolidée. De concert avec le ministère de la Santé et dans le cadre de la construction du Südspidol, nous analyserons la possibilité d'une extension des prestations hospitalières. Les services offerts au sein de la polyclinique seront rendus plus visibles pour le public.

Le projet en vue de l'implantation d'une structure régionale d'hébergement de patients atteints de la maladie d'Alzheimer sera poursuivi. Des synergies favorisant l'installation de cabinets médicaux de groupes seront recherchées.

A côté des activités spécifiques de sensibilisation de « Gesond Diddeleng », nous élaborerons

un « Plan Local de Santé » visant la promotion de la santé de manière transversale. L'offre de repas équilibrés (classique, végétarien, végétalien) dans nos établissements d'éducation et d'accueil sera privilégiée et le projet « Dudelmange », Dudelange ville comestible, sera étendu.

Nous nous inspirerons du réseau international « Healthy Cities » lancé par l'OMS (WHO), qui vise à faire de la santé une priorité dans l'agenda politique, social et économique des communes. Nous étudierons également la mise en place d'un projet pilote de « Community Health Nursing ».

Une 4e pharmacie, attribuée par le ministère de la santé, verra le jour au quartier « NeiSchmelz ».

Dudelange est une ville où il fait bon vivre. En matière de sécurité publique, un « Plan Local de Sécurité » sera élaboré, englobant une stratégie

en matière d'actions préventives et répressives. La conception de l'aménagement urbain sera prise en considération en matière de sécurisation de l'espace public.

Un nouveau commissariat de police sera construit par l'État sur la place Fohrmann, dotant la Police d'infrastructures modernes. Dans le cadre d'événements de grande envergure (Fête de la Musique, Usina...), nous adapterons continuellement nos mesures de sécurisation. Une campagne d'information concernant le nouveau règlement communal de police sera organisée.

En matière de protection civile, le CGDIS construira un nouveau centre commun de sécurité civile (près de l'entreprise Husky) pour les besoins des communes de Dudelange et Bettembourg. •





12

DÉMOCRATIE, PARTICIPATION CITOYENNE ET SERVICES COMMUNAUX

A l'instar des années précédentes et suite aux expériences concluantes, nous entendons élargir la participation citoyenne. Les citoyen(ne)s souhaitent être associés aux décisions concernant leur quartier plus particulièrement et au développement de la ville plus généralement. Dans ce contexte, nous organiserons des concertations dès le début des projets (mise à l'étude).

Un conseil citoyen sera également mis en place pour s'exprimer sur des thématiques spécifiques liées à Dudelange. Un conseil consultatif pour seniors verra également le jour. Les jeunes seront associés dans des forums d'échange, leur permettant de s'exprimer sur la transition climatique et d'autres thématiques actuelles. Le projet de budget participatif sera poursuivi.

Disposer de services communaux appréciés, efficaces et engagés constitue un gage de qualité du service public au citoyen, disposer d'infrastructures modernes également. L'annexe de l'Hôtel de Ville (ancienne caserne des sapeurs-pompiers) sera rénovée pour accueillir de nouveaux bureaux de l'administration communale. Les travaux en cours aux abords du bâtiment administratif dans la rue de l'Abattoir seront achevés. Les salles d'accueil du Centre Hild seront rénovées. L'approche du « design for all » fera partie intégrante de la planification.

Des travaux d'envergure en vue de moderniser l'asile régional pour animaux seront entamés. Les différents services communaux s'organiseront en ayant recours au car-sharing (véhicules communaux).

Un service « guichet unique » offre une meilleure orientation des citoyens en vue de la simplification à la fois des démarches administratives étatiques que communales (formulaires, demandes de subsides.).

Nous veillerons à rendre nos publications plus accessibles, plus faciles à comprendre et à lire. L'éventail des langues sera élargi.

Pour honorer dignement certains mérites particuliers, nous introduirons un prix « Citoyen d'honneur de la Ville de Dudelange ».

Les permanences du collège des bourgmestre et échevins seront maintenues. •



L'AVENIR DE DUDELANGE EST NOTRE ENGAGEMENT COMMUN

Notre vision pour les six années à venir est claire.

Dudelange est une ville qui dispose de nombreux atouts et de forts potentiels, que nous nous engageons à développer.

Dudelange, ville dynamique, conviviale, sociale et inclusive.

Dudelange, ville verte, ville des cultures et ville des sports.

L'avenir de Dudelange est notre engagement commun.

Dan Biancalana, bourgmestre
Loris Spina, 1er échevin
Josiane Di Bartolomeo-Ries, 2e échevine
René Manderscheid, 3e échevin
Claudia Dall'Agnol, 4e échevine

RÉPARTITION DES RESSORTS AU SEIN DU COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS



Dan Biancalana / bourgmestre

Présidence du collège des bourgmestre et échevins et du conseil communal

- Finances et budget • Services communaux, coordination générale
- Personnel • Relations publiques • Développement économique et commerce
- Logement • Aménagement communal et développement urbain
- Santé publique • Coopération régionale et nationale • Sécurité



Loris Spina / 1er échevin

Culture • Bibliothèque publique régionale • Sport • Participation citoyenne et bénévolat • Fêtes et manifestations publiques, foires et marchés



Josiane Di Bartolomeo-Ries / 2ème échevine

Enseignement et service Éducation et Accueil • Famille • Jeunesse

- Informatique et nouveaux médias



René Manderscheid / 3ème échevin

Affaires sociales et emploi • Environnement et protection de la nature

- Énergie • Égalité des chances et diversité • Eau, gaz et canalisation
- Hygiène • Seniors



Claudia Dall'Agnol / 4ème échevine

Mobilité et infrastructures routières • École de musique régionale

- Vivre-ensemble interculturel • Tourisme, relations transfrontalières et jumelage



LE NOUVEAU CONSEIL COMMUNAL

DER NEUE GEMEINDERAT

1ère rangée (de g. à dr.) /

1. Reihe (v. l. n. r.):

Josiane Di Bartolomeo-Ries
(LSAP, 2ème échevine),
René Manderscheid
(LSAP, 3ème échevin),
Dan Biancalana (LSAP, bourgmestre),
Loris Spina (LSAP, 1er échevin),
Claudia Dall'Agnol
(LSAP, 4ème échevine).

2ème rangée (de g. à dr.) /

2. Reihe (v. l. n. r.):

Carole Thoma (Déi Lénk),
Claude Martini (CSV),
Martine Bodry-Kohn (LSAP),
Romain Zuang (LSAP),
Semiray Ahmedova (Déi Gréng).

3ème rangée (de g. à dr.) /

3. Reihe (v. l. n. r.):

Jean-Paul Gangler (CSV),
Roby Goergen (LSAP),
Fabienne Dimmer (LSAP),
Alain Clement (LSAP),
Michèle Kayser-Wengler (CSV).

4ème rangée (de g. à dr.) /

4. Reihe (v. l. n. r.):

Patrick Bausch (secrétaire communal),
Yves Steffen (Déi Gréng),
Françoise Kemp (CSV),
Rosella Spagnuolo (ADR),
Marc Meyer (DP).